



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2022

\*

### **Monsieur le Maire**

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être présents ce matin pour ce conseil municipal en urgence, afin de permettre notamment de payer les primes aux agents et je vais me permettre de mettre la décision modificative numéro 2 à l'ordre du jour ainsi que l'autorisation de verser un acompte sur les subventions au centre communal d'action sociale, de manière à pouvoir assurer correctement son fonctionnement au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Françoise, tu vas pouvoir faire l'appel.

### **Madame Françoise POIRRIER**

Monsieur Cédric Aoun ?

– Présent.

Madame Valérie Duval ?

– Présente

Monsieur Pascal Gilles ?

– Présent

Madame Catherine Evano ?

– Présente

Monsieur Philippe Da-Rin donne pouvoir à monsieur Aoun.

Madame Bérengère Voillot ?

– Présente.

Monsieur Marc Fontaine ?

– Présent.

Madame Fabienne Tanti ?

– Présente

Monsieur Fabien Tanti ?

– Présent

Madame Valérie Lenormand ?

-Présent

Madame Line Wenzel ?

– Présent

Monsieur Gilles Gaillard donne pouvoir à monsieur Gil Gomes.

Madame Françoise Poirrier, présente.

Monsieur Fernando Mendes ?

– Présent.

Madame Souad Bendjeddou ?

– Présente.

Madame Elisabete Lesserteur ?

– Présente

Monsieur Christophe Margat ?

– En retard

Monsieur Hakan Karaciger ?

– En retard.



Monsieur Gil Gomes ?

– Présent

Monsieur Hassan Ahssakou ?

– Présent

Madame Christèle Didierjean donne pouvoir à monsieur Pascal Gilles.

Madame Amandine Benoist ?

– Présente

Monsieur Florent Béquignon ?

– Présent

Madame Paméla Buquet-Maire ?

– Présente

Monsieur Julien Sauvé donne pouvoir à monsieur Fabien Tanti.

Monsieur Yvon Rosconval ?

– Présent.

Monsieur Cyrille Arzel ?

– Présent.

Monsieur Ahcène Mebarki ?

– Présent

Madame Sophie Kérignard ?

– Présente

Madame Frédérique Maher donne pouvoir à monsieur Maury.

Madame Anne Laporte ?

– Présente

Madame Mélody Sénat ?

– Présente

Monsieur Jonas Maury ?

– En retard.

Une petite contrainte ce matin, les services techniques qui viennent installer la salle car elle servira de salle de mariage cet après-midi, et ils viennent à 11 heures.

### **Monsieur le Maire**

Comme vous pouvez le voir [affiché], on a un courriel de la DGFIP qui nous dit que « tous les éléments pour la paie de décembre doivent nous être transmis pour le 8 décembre prochain, comme prévu au calendrier 2022 ; le mois de décembre étant toujours payé plus tôt, la validation est prévue le lundi 19 ».

Les débats ayant été largement faits lors du dernier Conseil Municipal, je pense qu'il est important d'envoyer un signal fort aux agents en votant à l'unanimité et immédiatement la décision modificative.

### **Monsieur Marc FONTAINE**

Je vais laisser Madame Voillot parler en premier.

### **Monsieur le Maire**

C'est moi qui donne la parole. Madame Voillot ?

### **Madame Bérengère VOILLOT**

Chers collègues, nous ne devrions pas être là ce matin, ni l'administration ni le public. Car aucun élu n'a voté pour le report de cette délibération. Nous l'avons certes demandée, mais le maire a mis aux voix la délibération elle-même et non pas son report. Il l'a dit trois fois de suite. La vidéo du Conseil Municipal est disponible sur le site de la ville, vous pouvez vérifier.

Cela se passe au point 2 h 36. Il en résulte qu'il a retiré volontairement cette délibération alors qu'elle était évidemment adoptée. En effet 19 ou 22, nous avons vérifié, je pense que nous étions 20 qui se sont abstenus sur 33. Donc les autres désiraient voter, mais le maire n'a pas voulu leur demander qui était pour ou contre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait alors que c'est une obligation ? En effet, il doit être demandé « qui est pour, qui est contre, qui s'abstient ». C'est d'autant plus étonnant que sur ces élus, il était sûr d'avoir la majorité. Sur



14, il en fallait 8, les abstentions ne comptant pas. Il n'a pas écouté son administration. Et pour le point suivant, et dans le même cas de figure, il a conclu que le vote était positif. La situation est donc de sa seule responsabilité, tout comme le malaise qui en a résulté parmi le personnel communal. Il a été dit aux agents que nous ne voulions pas voter leur prime. Or, aucun élu n'a voté contre la décision modificative concernant les primes. Il est inadmissible que les agents aient été trompés à ce sujet et amenés à enfreindre leur obligation de réserve, en prenant les Triellois à témoins. Nous nous sommes abstenus, oui. Dans l'attente d'éléments complémentaires et surtout en voulant juste connaître la répartition de la prime définie par les élus.

**Monsieur Marc FONTAINE**

Chers collègues, je vais copier un peu Fabien, je vais faire un petit communiqué, ce qui va permettre de mettre au clair ce que je veux dire.

Nous avons découvert jeudi, sur les réseaux sociaux, une lettre ouverte à l'écriture inclusive à destination des élus et des Triellois. Cette lettre se targuait de porter la voix et le mécontentement des agents de la ville. Nous savons bien d'où vient cette lettre et quelles sont les personnes qui l'ont fait signer. Les chefs de service ont fortement incité leurs agents à signer cette lettre qui a été partagée ensuite, sans leur accord, sur diverses pages, notamment celles du Maire lui-même, qu'il a effacée ultérieurement sur les réseaux sociaux. Il nous dira qu'il n'en est pas l'instigateur ou qu'il l'a appris par hasard. Chacun se fera sa propre opinion là-dessus. Néanmoins...

**Monsieur Fabien TANTI**

Pour moi c'est faux.

**Monsieur Marc FONTAINE**

Je peux finir ?

**Monsieur Fabien TANTI**

Oui, tu peux. Chacun se fera son avis !

**Monsieur Marc FONTAINE**

Je peux finir ou pas ? Ce n'est pas une polémique, c'est qu'on ne peut pas laisser dire n'importe quoi, Donc chacun se fera sa propre opinion. J'imagine mal les chefs de service procéder ainsi sans l'aval de leur autorité hiérarchique. Le Maire étant le chef du personnel, il est très difficile pour un agent de marquer son désaccord car beaucoup de départs sont advenus dans de telles conditions. Le Maire est lui-même allé jusqu'à faire venir des agents au dernier Conseil Municipal et leur a demandé de se lever pour peser sur les débats. Ça aussi, c'est faux ?... Cette manœuvre méprisante a amené des agents à se mettre en faute en violant leur devoir de réserve. En effet, quand on vous demande de signer une pétition, si vous signez, vous prenez parti. Si vous ne signez pas, vous prenez parti aussi. Il faut savoir que le 18 novembre, la DGS, ici présente, avait envoyé un courriel à l'ensemble du personnel, lui rappelant obligation de respecter cette exigence sous peine de sanction disciplinaire. Une lettre ouverte aux Triellois, mettant en cause des élus, contrevient totalement à cette exigence. Quelques éléments à rappeler également, aucun élu n'a voté contre la délibération sur la décision modificative concernant les primes. La vidéo du Conseil Municipal est disponible, vous pouvez la consulter et vérifier. Nous nous sommes abstenus en voulant que la clé de répartition de la prime inflation soit prise par tous les élus et non pas par le Maire dans son coin. De ce fait, le Maire, comme l'a très bien dit Bérengère, aurait très bien pu faire adopter cette délibération lors du dernier conseil, s'il y avait véritablement urgence. Chose qu'il a faite quelques minutes après sur son avance sur les dépenses d'investissement. À croire que ce sujet l'inquiétait beaucoup plus que l'autre. Dernière chose, et là je m'adresse aux agents qui ont été trompés par cette action ou qui se sont sentis pris en otage, l'ensemble des élus dont je porte la voix à l'instant ne vous en tient absolument pas rigueur. Nous sommes désolés que vous soyez ainsi, de manière si détestable, pris à partie. Sachez, Monsieur le Maire, que tous les élus qui se sont éloignés de vous et que vous essayez à grand peine chaque jour de rallier à votre cause, sont d'autant plus confortés dans leur choix par ces pratiques qui sont opposées à nos valeurs. Et j'invite chacun des élus qui vous suivent encore à se poser les bonnes questions.

**Monsieur le Maire**

Monsieur Fontaine, que vous vouliez ma tête ou m'insulter en Conseil Municipal, ça on l'a bien compris, par contre je reprends juste les propos qui ont été dits lors du dernier Conseil Municipal à mon égard. Car lorsque l'on m'attribue de tels actes, notamment la capacité de faire signer des dizaines d'agents sans me déplacer, vous prenez les agents ici pour des imbéciles. Vous avez une levée de boucliers des agents qui ont assisté au Conseil municipal l'autre fois, qui ont été scandalisés par le fait d'une vingtaine d'abstentions. Vous vous rendez compte, on parle de la prime d'agent ! Des agents qui ont travaillé toute l'année et auxquels on se permet de pinailler sur 10 000 € alors que, d'où proviennent les recettes ? il est important de le notifier. Elles proviennent du travail de qualité qui a été effectué par la directrice des affaires financières, qui n'a jamais rencontré Madame Lenormand ici présente. Madame Lenormand qui s'est permis, le respect des agents on va en parler aujourd'hui, je suis là pour en parler, parce que je suis leur premier défenseur. J'ai demandé spécifiquement à ce que tous les agents aient une prime, à savoir que la prime dont vous voulez délibérer aujourd'hui, vous ne pouvez pas en délibérer. C'est la CIA, qui est une prime déterminée et attribuée. Elle a été votée en conseil municipal en 2017 et signée par Monsieur Mancel en même que le RIFSEEP. C'est attribué selon certains critères, ces critères-là ont déjà été délimités et maintenant, il n'est pas du ressort du Conseil Municipal de décider de qui va voir la prime. Ce sont des critères qui sont déterminants et déjà déterminés. C'est à notre DGS de voir, en fonction des évaluations qu'elle réalise. C'est la prime dont on a parlé l'autre fois.

Mais on ne peut pas créer une prime inflation comme ça. Il faut d'abord créer un débat, mais de la façon dont ça s'est passé l'autre fois, il y a eu certes un débat, sauf que j'ai été particulièrement choqué que personne n'ait demandé à quel moment on a consulté les agents pour la prime inflation ! Normalement il faut réunir ce que l'on appelle le comité technique, celui-ci n'a pas été réuni une seule fois avant ! Donc là, vous voulez délibérer, parler du travail des agents et d'une prime inflation mais sans les consulter avant. C'est ce comportement-là qui n'est pas tolérable. Il y a encore des agents, dans la salle ici présents, qui demandent le vote à bulletin secret de cette délibération.

**Monsieur Marc FONTAINE**

Vous auriez pu la faire voter cette délibération au dernier conseil ou pas ?

**Monsieur le Maire**

Non parce que...

**Monsieur Marc FONTAINE**

Avec quel risque ? Deux minutes après, [inaudible] 22 :16]

Écoute ma question, Gil. Tu étais là. Deux minutes après, il y a eu exactement...

**Monsieur Gil GOMES**

Ce n'était pas ce soir-là [inaudible] tu le reconnais ou pas ?

**Monsieur Marc FONTAINE**

C'était un autre sujet mais un autre cas de figure [inaudible]

**Monsieur le Maire**

Vous auriez dit encore à ce moment-là que le Maire est un dictateur ou un totalitaire et vous m'auriez reproché le passage en force ! Au bout d'un moment [inaudible] je ne vous ai pas donné la parole.

**Madame Bérengère VOILLOT**

À Gil Gomes non plus. Il y a une procédure de vote...

**Monsieur le Maire**

S'il vous plaît ! Sinon je fais une suspension de séance pour commencer. Or je pense que maintenant on a fait suffisamment le débat concernant la délibération, la décision modificative, et je propose donc de la mettre aux voix.

**Madame Sophie KÉRIGNARD**



Monsieur le Maire, ça fait bien cinq minutes que je lève la main. Je peux apporter une précision s'il vous plaît ? Vous qui êtes factuel...

**Monsieur le Maire**

Non. On passe au vote. [...] Qui est contre la délibération ?... Impeccable ! Donc adopté à l'unanimité !... Je vous remercie !...

[mouvement de salle] 23 :41 [Monsieur le Maire et Madame Kérignard parlent en même temps]

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Incroyable... incroyable... Je suis d'autant plus attachée au fait de faire voter les deux délibérations concernant vos délégations. Vous ne respectez absolument pas la parole du Conseil municipal.

**Monsieur le Maire**

Je ne vous ai pas donné la parole Madame...

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Justement j'aimerais m'exprimer sur le fait... [Monsieur le Maire parle] Incroyable... abus de pouvoir.

**Monsieur le Maire**

On va pouvoir passer à la délibération n° 2 – « Incroyable ! Abus de pouvoir... » – On est revenus exceptionnellement un samedi matin...

**Madame Valérie LENORMAND**

Cela s'appelle le 49.3 à la mode de Triel...

**Monsieur le Maire**

Madame Lenormand, c'est bon. Votre petit jeu on le connaît, hein. Alors on va passer...

**Madame Valérie LENORMAND**

C'est un sketch...

**Monsieur le Maire**

Je donne la parole à Pascal.

**Monsieur Pascal GILLES**

Si on pouvait éviter de reproduire ce qu'on a vu la fois dernière et de nouveau donner un spectacle... [inaudible] Je vois beaucoup de gens qui ne savent pas se parler calmement, qui s'emportent, qui crient encore, on donne un spectacle je pense au niveau des...

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Ce n'est pas un spectacle... [inaudible]

**Monsieur le Maire**

Deuxième avertissement, Madame Kérignard ! [...] Il y a des procédures disciplinaires aussi pour les élus et on va commencer à les appliquer.

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Monsieur le Maire, commencez déjà par respecter la loi, ça ira mieux...

**Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Monsieur le Maire, je demande une suspension de séance. Comme nous l'autorise l'article [...] du règlement intérieur et on va sortir, vous n'aurez plus le corum pour enchaîner et je vous propose...

**Monsieur le Maire**

C'est ça allez-y.

**Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Et ne passez pas encore sur ce coup-là.

**Monsieur le Maire**



Je profite de cette suspension de séance pour remercier le travail de Sonia, Naïma, Cyrille, Inès, Mathieu, Caroline, tous les agents, Livia, Florence, aux finances, Hapssatou, Sophie, qui sont à l'étage en permanence, qui fournissent un travail remarquable. C'est important de le signaler. Sonia nous permet de récupérer régulièrement plusieurs dizaines de milliers d'euros, voire de centaines de milliers d'euros, elle travaille dans l'ombre, très peu de monde la connaît, elle fait un travail remarquable. J'étais particulièrement choqué l'autre fois quand des propos ont été tenus sur les tableaux qu'elle a présentés. Elle m'a dit le lendemain « *J'en ai assez. Je ne peux même pas me défendre, on m'accuse à tort de présenter des tableaux faux, je ne présente que des tableaux basés sur ce qui a été mandaté et on dit que c'est faux.* »

#### **Monsieur le Maire**

Le quorum étant atteint, on reprend la séance, **délibération n°2**. L'autorisation de verser un acompte sur la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), tout en sachant que s'il n'y a pas cet acompte, on pourrait être en difficulté financière au niveau du Centre Communal d'Action Sociale. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

#### **Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Vous avez observé, on est revenus dans la salle... Mais je trouve quand même que les pratiques auxquelles vous vous livrez ce matin sont peu conformes à un fonctionnement démocratique. Ce qui s'est passé entre les deux conseils n'est pas anodin. Du point de vue légal, en matière de devoir de réserve, en matière de diffamation, voire en matière d'excès de pouvoir. J'ai deux ou trois questions à vous poser. En tant que Maire, est-ce que vous avez l'intention de mener une enquête interne pour identifier l'origine de ceux qu'ils ont émis cette fameuse lettre si sympathique à notre égard ? En tant qu'employeur, est-ce que vous avez l'intention de présenter des excuses par rapport à ce type de pratiques qui visent à mettre sous pression des agents déjà bien en difficulté ? En tant que Maire, est-ce que vous avez l'intention de présenter vos excuses aux élus qui ont été diffamés, parce qu'on ne peut pas dire autre chose de ce type de courrier ? Et vis-à-vis des Triellois est-ce que vous avez l'intention de produire un démenti par rapport aux informations erronées que comportait cette lettre et qui ont été diffusées largement sur les réseaux sociaux ?

Je pense qu'à un moment donné il faut arrêter de débattre sur qui a fait quoi et identifier les responsabilités. Donc en tant que Maire, en tant qu'employeur, vous avez la responsabilité d'identifier et de régler cette situation. Je ne vous demande pas de sanctionner mais simplement d'identifier afin d'éviter les renouvellements de ce type d'agissements qui ne vont vraiment pas dans le bon sens, et votre attitude de ce matin ne va pas non plus dans le bon sens vis-à-vis d'un débat démocratique que l'on pouvait instaurer dans cette enceinte. On avait tous convenu qu'il fallait qu'on sorte de...

#### **Monsieur le Maire**

Ça n'a rien à voir avec la délibération sur le CCAS.

#### **Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Je sais bien. Mais la forme a aussi son importance et je vous demande de me laisser continuer. Le climat délétaire...

#### **Monsieur le Maire**

Je vous demande de parler de la délibération, s'il vous plaît.

#### **Monsieur Yvon ROSCONVAL**

On a fait une suspension de séance, je vous dis mon ressenti sur ce qui s'est passé à l'instant. On avait tous convenu, y compris monsieur Pascal Gilles, qu'il y avait beaucoup de rumeurs qui circulaient à la mairie, c'est vous qui nous l'aviez dit, je constate qu'aujourd'hui qu'il y a beaucoup de rumeurs effectivement qui circulent et qu'il serait bon d'identifier...

#### **Monsieur le Maire**

Est-ce que vous pourriez parler de la délibération s'il vous plaît ?

#### **Monsieur Yvon ROSCONVAL**



Maintenant sur la délibération. Celle que l'on vient de faire et de voter de manière « assez spontanée ». Moi, je note que vous êtes le grand défenseur des intérêts des salariés de la mairie, je note qu'il y a quelques mois on a eu l'occasion d'examiner le passage aux 1 607 heures, à aucun moment, dans ce cadre-là, vous avez véritablement défendu les intérêts des agents. Les plus anciens se sont vus sanctionnés du retrait de 6 jours de congés supplémentaires par an. En matière de pouvoir d'achat on peut dire qu'il y a un véritable... [inaudible]

**Monsieur le Maire**

Est-ce que vous pourriez revenir sur la délibération concernant le CCAS, s'il vous plaît et le vote de la subvention ?

**Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Je suis le premier défenseur des agents et je peux vous citer des exemples qui le démontrent.

**Monsieur le Maire**

Monsieur Rosconval ! Est-ce que vous pourriez revenir sur la délibération ? Avez-vous quelque chose à dire la concernant ? Madame Kérignard ?

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Je me permets d'intervenir, vous m'avez menacée de deux avertissements, c'est une pratique de censure. Je vais revenir sur la première délibération, par rapport aux faits. Vous dites que vous êtes le défenseur des agents, d'ailleurs vous êtes en effet le responsable des agents. Le droit de réserve des agents, vous êtes responsable aussi du fait que les agents puissent l'exercer pleinement. Autrement ils enfreignent la loi et vous le savez très bien. [Inaudible]. Vous me censurez à chaque fois [inaudible] Vous parlez du bien-être des agents par rapport aux 100 000 € de la première délibération... Au départ vous aviez bien dit, au dernier CM que c'était une erreur d'évaluation budgétaire de votre part. [inaudible]

Au sujet de la prime des agents. On n'est absolument pas contre la prime. Et d'ailleurs, par rapport à la CIA, c'est LE CIA. Complément indemnitaire des agents, Monsieur le Maire. C'est bien de savoir de quoi on parle. Par rapport au CIA, vous savez très bien que la barre est à 500 €, pour tous les agents, catégories C, B et A, c'est à vous qu'il revient le fait de la donner ou pas, mais par rapport aux 100 000 €, c'était tout simplement que vous soyez en capacité de nous présenter comment vous allez les répartir. Vous avez évoqué à plusieurs reprises, pour reprendre les termes du CM, que ce ne sont pas les 100 000 € pour les primes des agents. Vous avez parlé d'un souci budgétaire, 20 000, 40 000, on n'en sait rien. C'est cette opacité qui me gêne. Au contraire, on veut absolument que les agents soient payés. On veut absolument que les agents aient des primes vu la situation, on vous l'a dit à plusieurs reprises.

Une autre chose Monsieur le Maire, si vous êtes vraiment le défenseur du bien-être des agents, pourquoi le CHSCT ne s'est pas réuni depuis le début de la mandature ? C'est un point très important, quand on est un Maire responsable, qui veille au bien-être de ses agents, on met en place un CHSCT. Et vous le savez très bien. Arrêtez de retourner la situation. Et en plus, d'avoir partagé une pétition signée par des agents sur votre page, Monsieur le Maire, vous enfreignez votre rôle de Maire de protéger les agents ! Vous n'avez pas à faire ça !

**Monsieur le Maire**

Ce n'est pas une pétition c'est une lettre ouverte...

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Vous savez très bien que... [inaudible] De ne pas faire appliquer le droit de réserver aux agents, c'est très dangereux. Je reviens au CCAS puisque c'était la question, notamment sur le dernier CM. Quand je me suis adressée à Madame Evano, j'ai bien indiqué que depuis le 8 juin, il n'y a pas eu de conseil d'administration du CCAS. Pourtant, c'est une règle, il faut qu'il y en ait au moins un par trimestre. J'ai le règlement du CCAS avec moi. Ce qu'il faut déjà dans cette mairie, c'est respecter la loi. À partir du moment où j'ai le CA du CCAS, je suis quand même responsable en tant qu'élue, parce que je fais partie de ce CA, avec d'ailleurs, Madame Lesserteur, entre autres. Donc la moindre des choses c'est de discuter au CA, de



savoir comment le budget se répartit, qu'est-ce qui était dépensé depuis le début de l'année, pour que l'on puisse ensuite être en mesure de voter une délibération modificative. Il n'y a pas eu de CA. Quand Madame Evano s'est adressée à vous, il y avait quand même la condition qu'un CA se réunisse avant qu'on remette sur table ces délibérations. Ce n'est absolument pas dans une volonté d'empêcher les agents d'être payés, ça c'est une utilisation fallacieuse de la réalité, et je trouve cela très dangereux d'instrumentaliser les agents. Donc ma question : quand aura lieu le conseil d'administration du CCAS ? Et je trouve qu'à partir du moment où il y aura eu la réunion du CA, on votera bien sûr cette décision modificative, il faut qu'il y ait cette délibération pour que Madame Evano puisse avoir suffisamment de budget pour pouvoir faire fonctionner ce lieu très important pour aider les personnes qui en ont besoin, les plus fragiles dans notre ville.

**Monsieur le Maire**

Ce n'est pas une décision modificative...

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

Une délibération pour avancer sur le budget...

**Monsieur le Maire**

Je vais répondre, je reprends les éléments que vous venez de donner qui sont, encore une fois, erronés. Le CCAS a besoin, pour fonctionner et pour payer les salaires des agents, d'une subvention qui est accordée en fin d'année pour le premier trimestre 2023. Tous les ans c'est la même chose, parce qu'on a un ensemble de recettes, au niveau du CCAS, qui n'arrive que début 2023. Donc vous avez dans votre budget un déficit budgétaire car il y a des recettes non encore perçues qui vont arriver après. Donc si vous voulez être sûr de payer les salaires des employés, la mairie doit donner les subventions et tous les ans c'est la même chose.

**Madame Catherine EVANO**

Le Conseil d'Administration doit avoir lieu le 12 décembre. Es-tu d'accord ?

**Monsieur le Maire**

Oui, par contre il n'y a aucune nécessité d'attendre le Conseil d'Administration car, dans tous les cas, dans notre budget, on n'a pas les recettes au niveau du CCAS. J'ai contrôlé le budget du CCAS, il y a 100 000 € de recettes non perçues pour l'instant niveau du CCAS, qui seront perçues au fur et à mesure comme à l'habitude. Donc, le CCAS ne peut pas fonctionner dans des conditions viables en début 2023 si cette subvention n'est pas votée.

**Madame Souad BENDJEDDOU**

J'ai des questions et surtout de l'observation. La première, c'est que je ne comprends pas que vous ne répondiez pas à nos questions. On vous pose des questions depuis ce matin. Je parle de mon confrère Yvon Rosconval et de ma consœur Sophie Kérignard, et vous ne répondez pas aux questions. Pour le CCAS, on vous a posé plein de questions sur les éléments qui justifieraient la demande d'acompte. [...] Je vous ai envoyé un courriel jeudi, lorsque vous nous avez convoqués à ce Conseil Municipal, j'ai pris la peine de vous envoyer un courriel et j'ai mis en copie tous les membres du conseil municipal ici présents, en vous demandant expressément de nous donner ces éléments pour faire vite. D'ailleurs vous nous l'avez précisé tout à l'heure, il y a un mariage à 11 h. Donc il faut faire vite, laissons la place aux agents pour qu'ils puissent travailler. Mais c'est aussi de votre responsabilité de répondre à nos questions. Vous voulez qu'on fasse vite ? Eh bien agissez ! Vous n'agissez pas, vous ne donnez pas d'informations, vous n'expliquez pas et en plus, vous nous acculez en nous disant « c'est votre faute, vous ne votez pas ». C'est ce que vous faites et ce n'est pas cela que l'on attend de vous, Monsieur le Maire. Donnez des informations, apportez-nous ce dont on a besoin et vous verrez ! Le vote va se faire tout de suite. Tandis que là vous ne nous donnez aucune information et vous nous demandez de prendre position. Est-ce que vous trouvez ça normal ?

**Monsieur le Maire**





Vous n'écoutez pas ce que je dis. Vous écoutez juste de manière à poser des questions sur ce que je dis. Je reprends exactement ce que j'ai dit tout à l'heure, il y a théoriquement 180 000 € de recettes à percevoir au CCAS, actuellement on est à 80 000 €. Il manque toujours actuellement 100 000 € de recettes. On ne les a pas, donc je vous dis que le CCAS sera en difficulté si on ne met pas la subvention. Qu'est-ce qui n'est pas clair là-dedans ? [...] Il manquera au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 de l'argent si l'on ne donne pas cette subvention pour le fonctionnement du CCAS et pour payer des agents. Donc, on met aux voix cette délibération ?

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Non, ce n'est pas comme ça ! [Inaudible] Vous balancez des chiffres à l'oral. Mais c'est comme ça que vous travaillez ? Vous croyez que donner des chiffres comme ça, à la volée ?... Ça correspond à quoi ? Il faut avoir des éléments, des documents devant nous ! Donnez-nous des éléments ! Vous nous balancez des chiffres en nous disant « vous n'écoutez pas »... Mais je vous écoute depuis tout à l'heure ! Vous nous envoyez 100 000 €, maintenant c'est 180 000 €...

**Monsieur le Maire**

Vous ne comprenez pas, [...] on a une ligne budgétaire sur laquelle nous sommes censés avoir 180 000 € de recettes. Actuellement, cette ligne est à 80 000 €, nous avons donc 100 000 € en attente de paiement. Je pense que c'est clair pour tout le monde ?...

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Mais dans ces cas-là, pourquoi vous ne nous avez pas préparé un document, un élément clair ? En reprenant ce que vous venez de dire ?

**Monsieur le Maire**

Je vous l'ai présenté à l'oral...

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Non ce n'est pas à l'oral...

**Monsieur le Maire**

Toutes les informations que je donne à l'oral sont vérifiables !

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Non ! Ce n'est pas comme cela qu'on procède...

**Monsieur le Maire**

Madame Evano, pouvez-vous confirmer...

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Mais pourquoi nous n'avons pas eu un état comme je l'ai demandé ?... Ce n'est pas à vous que je parle c'est à Madame Evano.

**Monsieur le Maire**

Madame Bendjeddou je ne vous permets pas.

**Madame Catherine EVANO**

Il reste 80 000 € pour l'année et on n'ira pas jusqu'au mois de mars.

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Et quels sont les éléments qui feront dépasser les 80 000 € ? Puisqu'il manque un morceau ?

**Madame Catherine EVANO**

Il y a tous les salaires...

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Eh bien justement ! Il est là le document que je réclame ! Vous avez 80 000 € aujourd'hui. Vous dites que vous ne finirez pas l'année à cause des charges. J'entends.



**Madame Catherine EVANO**

Tu finis l'année mais tu ne vas pas jusqu'au mois de mars.

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Ok. Donc ça veut dire que sur le mois de mars, il faut nous dire ce qu'il y a à payer et c'est ce qui justifie le montant ! Arrêtez de nous parler à l'oral, Monsieur Aoun. Pensez à votre façon de travailler ! Vous travaillez comme si on était dans un bar à café... On travaille avec des documents ! C'est la même chose que pour la première délibération que vous nous faites passer en force – et de cela j'en suis plus que choquée – mais là aussi, je vous ai demandé, par courriel, un détail des primes. Je ne vous ai pas dit qu'il ne fallait pas les payer, je vous demande comment vous justifiez le montant... Et vous ne répondez pas.

**Monsieur le Maire**

Mais je ne peux pas vous donner de détails des primes qui n'ont pas encore été attribuées !

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Bien sûr que si !

**Monsieur le Maire**

Madame Bendjeddou, arrêtez de raconter n'importe quoi ! [Inaudible] Je sais que parfois vous avez du mal [Inaudible]. Je ne peux pas vous donner un détail des primes qui ne sont pas attribuées !

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Bien sûr que si !

**Monsieur le Maire**

C'est le chef de service qui attribue les primes !

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Mais bien sûr que si ! [...] Vous prévoyez ! [...] Que vous le vouliez ou non, j'ai le droit de m'exprimer. On est d'accord avec ça ou pas ? Car j'en ai assez d'avoir tout le temps la parole coupée... Vous nous empêchez de parler. [Inaudible]

**Monsieur le Maire**

Calmez-vous, merci de parler plus doucement.

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Je parlerai plus doucement si vous arrêtez de me couper la parole.

**Monsieur le Maire**

Maintenant, je suis en train de présenter... [affichage du tableau Excel CCAS - section fonctionnement]. Je réponds aux questions...

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Quelles questions ?... Là vous êtes en train de nous afficher des chiffres. Vous répondez à quoi ? On y va !

**Monsieur le Maire**

Vous avez en 70... [lecture et commentaires du tableau] Maintenant je pense qu'on peut passer au vote.

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

On ne peut pas passer au vote !

**Madame Françoise POIRRIER**

Je précise que cette avance... [inaudible]

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Pourquoi vous ne nous avez pas communiqué ce document ?

**Monsieur le Maire**

Parce que je l'ai reçu hier.



**Madame Souad BENDJEDDOU**

Ah bon ! C'est vous qui avez organisé ce CM au 3 décembre, ce n'est pas nous !

**Monsieur le Maire**

Oui. Madame Bendjeddou, calmez-vous s'il vous plaît !

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Je voudrais juste finir ! Arrêtez de me couper !

**Monsieur le Maire**

Je vais vous expliquer clairement le problème concernant le CCAS...

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Mais répondez au moins à cette question, est-ce que vous...

**Monsieur le Maire**

Mais le budget prévisionnel...

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Oui ! Ce n'est pas l'heure !, c'est pour ça qu'on doit voter ! [Inaudible]

**Monsieur le Maire**

En fait, on ne parle pas de budget prévisionnel mais de budget primitif, dans le cadre...

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Arrêtez de changer les termes !... « Prévisions », ça veut dire quelque chose, il faut juste avoir la bonne définition !

**Monsieur le Maire**

On va pouvoir passer aux voix de cette délibération. Qui est contre ?

**Madame Sophie KÉRIGNARD**

On ne va pas prendre part au vote tant que l'on n'a pas d'informations claires. On ne va pas engager le budget de la mairie comme ça. Et Madame Evano a bien précisé que le CA du CCAS a lieu le 12 décembre, qu'on pouvait très bien voter après, elle a bien expliqué que c'était 80 000 € entre janvier et mars et nous sommes tout à fait d'accord pour voter pour que les agents soient payés mais pas dans ces conditions. Quand le CA aura été réuni, quand le CM sera convoqué avec des précisions chiffrées et précises, au lieu de nous balancer comme ça, un tableau au dernier moment. [...] On était déjà inquiets sur les finances de la ville, eh bien maintenant c'est encore pire.

**Madame Françoise POIRRIER**

Je vais donner un élément supplémentaire, cette prime est votée chaque année en avance dans les 35 000 communes de France.

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Madame Poirrier, on est d'accord ! La seule chose, c'est que nous voulons des chiffres clairs.

**Monsieur le Maire**

On vient de vous les donner, non ?

**Monsieur Hassan AHSSAKOU**

Non justement.

**Monsieur le Maire**



On passe à la mise aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? M. Rosconval, Mme Voillot, Mme Benoist, Mme Buquet-Maire, M. Fontaine, Mme Duval et Mme Lenormand. Ne prend pas part au vote le groupe Vivre ensemble à Triel. Vous êtes six... Adopté à la majorité pour la subvention au CCAS.

**Il y avait une demande de débat de politique générale** avant la fin de l'année. Monsieur Rosconval, je vous écoute.

**Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Le débat de politique générale est-il à l'ordre du jour, oui ou non ? [...] Pour qu'un débat de politique générale ait lieu, il faudrait que vous donniez les orientations sur lesquelles vous voulez travailler et qu'on puisse réagir par rapport à ça. Ce n'est pas moi qui vais fixer les orientations. Après, je veux bien, si vous voulez. Mais vous auriez tendance à diffuser une lettre comme quoi... [...] Ça ne peut pas se passer comme ça, Monsieur le Maire. Vous recevrez une demande en bonne et due forme, et je vais vous faire des propositions comme l'année dernière. De faire en sorte que l'on puisse organiser le débat, en associant l'ensemble des élus, que l'on puisse y associer les Triellois qui souhaitent y participer et que l'on ait un vrai débat qui donne enfin une vision sur vers quoi on va dans cette ville. Parce qu'aujourd'hui, hormis quelques containers qu'on voit fleurir de ci de là, vous avouerez que cela ne structure pas forcément une vision de la ville et que cela peut être source d'inquiétude.

**Monsieur le Maire**

On pourra en parler quand on sera en terrasse dans les restaurants.

**Monsieur Yvon ROSCONVAL**

Mais oui bien sûr ! J'attends avec impatience !... Et puis cela permettra de financer par ailleurs le centre culturel... [...]

**Madame Valérie LENORMAND**

Je vais juste revenir – je suis désolée mais parce que le point n° 1 je ne m'en suis pas remise donc j'essaie de reprendre un petit peu mes esprits – mais il y a quand même votre DGS qui a fait un courriel aux agents, je vais juste remettre l'église au centre du village parce que ça vous ferait du bien de temps en temps :

« Naïma YAHAOUI le 18 novembre à tous les agents.

À Mesdames et Messieurs les agents de la commune de Triel-sur-Seine et du CCAS.

Chers collègues,

*Ces derniers jours, des rumeurs de toute nature ont circulé au sein des équipes, elles concernent des agents et parfois, elles violent le secret médical auquel chacun de nous a droit [...]. Ces rumeurs proviennent, pour certaines d'entre elles, d'élus qui ont outrepassé leurs fonctions. Les échanges entre élus parfois rudes font partie du fonctionnement de la démocratie locale. Il nous appartient d'assurer ce fonctionnement sans prendre part aux débats politiques qui ne nous concerne pas en tant qu'agent public, même s'ils peuvent nous intéresser en tant que citoyen, on le voit ce matin au fond de la salle. Il revient au maire de modérer les débats entre élus voire de poursuivre ceux qui auraient outrepassé leur rôle. En tant que Directrice Générale des Services, il m'appartient pour ma part de rappeler aux agents de la collectivité, les points ci-après :*

*L'obligation de réserve des agents. Les agents publics, qu'ils soient fonctionnaires stagiaires, contractuel à temps complet ou partiel, sur leur temps de travail ou hors temps de travail, voire collaborateur occasionnel, sont tenus à une stricte obligation de réserve ainsi que le secret professionnel. Ce n'est pas seulement un devoir mais bien une obligation dont la méconnaissance constitue une faute professionnelle passible de poursuites disciplinaires. Je vous demande de respecter cette obligation par égard à vos collègues mais aussi pour ne pas interférer avec les débats politiques locaux. Ainsi et à titre d'exemple, je vous demande de vous abstenir de toute intervention sur les réseaux sociaux (pour moi) ou dans la presse concernant ces débats, que ce soit sous votre nom ou par l'intermédiaire d'un pseudo ou de plusieurs, on est à 5 pour un agent. Le respect dû aux agents, en contrepartie de cette obligation de réserve, le directeur des affaires juridiques et des affaires générales a demandé aux élus, de manière très ferme, de cesser d'instrumentaliser les agents.*



*J'espère que l'on a fait la même chose à monsieur le Maire ou plutôt, certains agents à l'appui de leurs échanges politiques, notamment dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Sur ce point, nous ne transigerons pas. Toute communication politique permettant d'identifier un agent et violant son droit au secret médical ou son intimité ou permettant de l'identifier fera l'objet de poursuites.*

*Je vous rappelle que, si vous vous sentez concernés, la protection fonctionnelle peut vous être accordée. Cette protection est d'autant plus nécessaire que l'agent étant soumis à l'obligation de réserve ne peut pas répondre publiquement.*

*Je vous remercie d'appliquer strictement ces consignes, bon week-end.*

*Bien cordialement. »*

Donc ça c'était juste pour revenir sur la petite note de cette semaine à l'attention des Triellois et des citoyens. Et enfin, juste pour parler de cette fameuse CIA puisqu'on ne parle pas de la CIA, je vais vous relire le courriel de votre DRH – elle était déjà DRH le 25 juillet, elle avait donc le devoir de vous conseiller :

« Carole Mathis, le lundi 25 juillet à Monsieur le Maire, copie à madame Naïma YAHAOUI. Propositions sur l'aide inflation » – attention, je parle d'une aide inflation, en étant... Je vais vous lire, vous comprendrez mieux puisque toute personne ici a son...

**Monsieur le Maire**

Vous n'avez pas le droit de lire les courriels des agents en fait.

**Madame Valérie LENORMAND**

Je vais quand même le lire. [Inaudible] Je ne parle pas d'agents.

**Monsieur le Maire**

Si ! Vous venez de citer un agent et vous vous apprêtez à lire un courriel adressé en interne.

**Madame Valérie LENORMAND**

Ce n'est pas en interne, c'est un courriel [inaudible] je vais juste le relire.

On vous expliquait que le montant, que l'on souhaitait modifier, qu'il y ait les conditions d'attribution de la prime de cette année parce qu'on voulait augmenter le maximum pour les agents avec un petit salaire, et qu'on souhaitait...

**Monsieur le Maire**

Mais vous n'avez pas le droit de faire ça...

**Madame Valérie LENORMAND**

Je suis juste en train d'expliquer...

**Monsieur le Maire**

Oui, vous êtes en train d'expliquer quelque chose que vous ne pouvez pas faire.

**Madame Valérie LENORMAND**

Je vous ai expliqué qu'en juillet on vous a demandé, concernant le budget 012, de préciser....

**Monsieur le Maire**

Là vous racontez n'importe quoi, j'en ai marre de vous entendre raconter n'importe quoi. Alors on va rétablir. On ne peut pas modifier une prime comme ça ; on ne crée pas de primes en Conseil Municipal. Quand vous parlez de prime inflation, ça n'existe pas [...] il faut que ce soit l'État qui décide de faire une prime, ça a été le cas pendant la période Covid où Monsieur Mancel et son équipe municipale à l'époque avait octroyé des primes spécifiques pour le Covid en appui sur l'article de loi proposé par l'État.

C'est une loi qui a été proposée par l'État. Lorsqu'une prime est décidée, elle doit passer en Comité Technique. Monsieur Mancel doit être content, ça fait deux fois que je le cite aujourd'hui et pour des bonnes décisions ! Je tiens à noter quelque chose, c'est que là, pour le coup, de bonnes choses ont été faites. Les critères définis dans la prime au niveau du CIA sont bons et définitifs. Aujourd'hui est la journée des contrevérités...



**Madame Valérie LENORMAND**

Monsieur le Maire, je n'ai pas terminé...

**Monsieur le Maire**

Alors maintenant, on va passer au vrai/faux de Madame Lenormand du 28 novembre [affiché] le faux : « Il suffit d'appuyer sur un bouton au Trésor public pour lancer les paies. » Alors c'est nouveau et ça me fait beaucoup rire. Le vrai : « Le Trésor public a besoin de plusieurs jours pour traiter et valider les paies, ils ne peuvent pas changer les paies de plus de 200 agents en appuyant sur un bouton. ». Le faux : on peut attendre le 20 décembre pour lancer les paies. » C'est le retour du Trésor public qui a trouvé ça...

**Madame Valérie LENORMAND**

La trésorerie paye et appuie sur le bouton le 20 décembre. Arrêtez de prendre les gens pour des imbéciles...

**Monsieur le Maire**

Dans ce cas je vais vous repasser le courriel en entier du...

**Madame Valérie LENORMAND**

Alors vous vous passez des courriels et moi je ne peux pas en lire !...

**Monsieur le Maire**

« Bonjour Madame, Effectivement, tous les éléments pour la paie de décembre doivent nous être transmis pour le 8 décembre prochain, comme prévu au calendrier 2022 » et, à partir du 19 décembre, ils lancent les paies ! Dans les contrevérités, on continue [Inaudible]

On a prévu le budget c'est faux ! S'il reste encore 684 000 € les Triellois apprécieront que je diffuse exactement le montant restant. Au chapitre 012, crédits votés, 7 938 650 € ; crédits consommés pour les salaires 7 254 583 € ; il reste 684 067 €. Or, vous aviez dit que vous aviez besoin de 700 000 € pour les paies de décembre. Vous l'avez répété plusieurs fois. [Inaudible].

Madame Lenormand, c'est une copie des prévisions budgétaires qui vous a été envoyée au mois d'octobre...[affiché] [...] je vous mets en face de vos vérités : vous avez prétendu au dernier Conseil Municipal qu'il fallait 700 000 €. Or, la prévision vous avez reçu au mois d'octobre, note au mois de décembre 710 000 €.

**Madame Valérie LENORMAND**

J'ai dit 715 000 €...

**Monsieur le Maire**

On pourra reprendre le PV, vous avez dit 700 000 € plusieurs fois. Et vous avez aussi prétendu découvrir la fête du Flan et donc que vous ne pouviez pas la budgéter au niveau des heures supplémentaires...

**Madame Valérie LENORMAND**

Alors je vous explique comment le système des ressources humaines [inaudible]

**Monsieur le Maire**

Tout le monde peut regarder ! [le tableau affiché et commenté] Je vous mets en face les éléments prévisionnels qui ont été communiqués ; à côté, je vous indique les prévisions réalisées mis par le service que vous avez critiqué, la direction des affaires financières ici à droite qui elle, vous dit par exemple que vous avez 531 000 € plus les 11 000 € habituels, donc 744 000 € vous avez une prévision budgétaire en novembre à 728 000 € ça veut dire que vous avez déjà un delta de 16 000 € ; Ce delta se retrouve à chaque fois. Vous aviez une prévision budgétaire à - 43 000 € alors vous avez dit, au dernier Conseil Municipal, que le budget était parfait. Et là on constate que c'est faux.

**Madame Valérie LENORMAND**

Vous allez couper le micro mais je vais quand même vous expliquer quelque chose. Les moins - 43 000 € et tout ce qui vous manque dans vos budgets, c'est parce que sur votre titre de recette, au chapitre 013 et

donc les assurances sur les agents absents, dans votre magnifique tableau de lundi soir, car moi aussi je sais lire les chiffres et manipuler ce que je veux, c'est juste que vous êtes un peu plus fort et que vous êtes Monsieur le Maire, on vous écoute un peu plus... Vous avez fait une ligne budgétaire, il y a les trains de paie, c'est parfait avec les salaires hors assurance, vous avez ensuite votre ligne autre mandat de régularisation, qui sont les agents absents, qui nous coûte puisqu'on les paye en attendant de recevoir les remboursements des assurances, et ensuite, votre ligne en dessous, qui sont les titres de recettes au chapitre 013 qui sont là, le remboursement des assurances. **Dans votre tableau de lundi soir, votre évolution entre l'évolution de monde en 98 685 €... Sauf qu'on n'a pas reçu les assurances du mois de novembre ni du mois de décembre, on les a [ ? ? ]. Vous manipulez les chiffres comme vous le voulez !... En 2021, on a payé une avance de salaire pour un montant de 150 474 € aux agents qui était en arrêt maladie, et au titre de recettes au chapitre 013 on en a reçu en contrepartie 149 379 €. Sauf que c'est bien facile de le faire un an après puisque les assurances ont été payées.**

**Monsieur le Maire**

Vous ne comprenez rien en fait.

**Madame Valérie LENORMAND**

Je ne comprends rien. Pas de problème je suis débile. Par contre je connais aussi mes compétences. Ensuite année 2022, on en est à 110 000 € d'avance sur salaire, 110 303,12 € et on attend, au titre de recettes 013, un petit écart de 60 000 € puisque 110 - 50 ça fait 60 et il est là votre écart. Vous dites qu'on a mal fait le budget ! C'est juste qu'on attend du remboursement d'assurance au chapitre 013 !

**Monsieur le Maire**

Je reprends le tableau que vous ne comprenez pas. Je pense que c'est important, vous le comprenez et après on va arrêter parce que ça devient stérile.

**Madame Souad BENDJEDDOU**

Si je peux me permettre, Valérie et Monsieur le Maire, c'est là où vous voyez l'intérêt et l'importance de partager des informations en amont pour nous permettre à nous, de nous les approprier... [...] Mais peu importe, de toute façon c'est un débat stérile, vous affichez des informations, mais pas suffisamment détaillées pour que l'on puisse comprendre, c'est juste inacceptable. Et c'est là que vous devriez au moins écouter ce qu'on vous dit. Comprenez que l'information transmise vous permettra de mieux avancer. Je dis ça pour vous, pas pour moi !

**Monsieur le Maire**

Je reprends le tableau. Madame Lenormand... Vous dites qu'il est faux alors que c'est la directrice financière qui l'a fait, vous mélangez deux choses : le chapitre 013, titre de recettes au chapitre 013. Oui justement, 50 000 € [Inaudible]. Ici, les salaires qui sont notés, pour toutes les personnes qui regardent, hors assurances, c'est ce qu'on paye sur le 012, **saga assurance** c'est qu'on paye sur le 012 remboursement de frais [Inaudible]. Vous avez 11 mois qui ont été listés, 110 000 € donc on arrive à peu près à 10 000 €, par mois, de frais supplémentaires.

**Madame Valérie LENORMAND**

Est-ce que vous acceptez d'augmenter le budget RH avec la prime inflation et le changement d'indice ?

**Monsieur le Maire**

Madame Lenormand je ne vous ai pas coupée dans vos explications. Ici, le train de paie du mois de novembre était de 744 000 € exactement et là vous êtes à 731 000 € donc vous ajoutez les 731 000 € plus les 11 000 € à peu près, ça fait 742 000 €, donc vous monterez à 744 000 € [inaudible]

**Madame Valérie LENORMAND**

Monsieur Pasqualini vous avait demandé de revoir le budget pour l'année 2022, le budget 012, sur l'augmentation du Smic... On vous avait demandé de l'augmenter, le budget... Monsieur Aoun... On vous avait demandé d'augmenter le budget par rapport à 2021 ou pas, Monsieur le Maire ?

**Monsieur le Maire**



On avait dit qu'on se contenterait de ce budget et qu'on allait faire un suivi budgétaire.

**Madame Valérie LENORMAND**

Avec 20 000 € d'augmentation par mois [inaudible]

**Monsieur le Maire**

On va rétablir encore une chose. Madame Lenormand, est-ce que vous avez déjà rencontré la directrice des affaires financières depuis qu'elle est arrivée en mars 2021 ?

**Madame Valérie LENORMAND**

C'est un autre sujet...

**Monsieur le Maire**

Répondez s'il vous plaît. Est-ce que vous avez déjà eu rendez-vous avec la directrice des affaires financières ?...

**Madame Valérie LENORMAND**

Moi je vous ai préparé une petite feuille, Monsieur le Maire, puisque vous m'avez demandé de récupérer la finance en disant...

[inaudible] [énumération d'une liste de validations diverses]

**Monsieur le Maire**

Et ça ne vous choque pas de ne pas avoir vu une seule fois la directrice des affaires financières en tant qu'adjointe aux finances ?

[inaudible]

Vous avez brillé par votre absence au niveau des finances !

**Madame Valérie LENORMAND**

24 dossiers finances à traiter depuis plus de deux ans... Ça vous arrangeait bien que je m'occupe plus des ressources humaines que des finances... et avec tout ce que vous avez fait passer pour la commune sans notre accord...

**Monsieur Pascal GILLES**

On va peut-être arrêter là, car les règlements de compte en direct, hein...

**Madame Françoise POIRRIER**

Ce débat est navrant, on va terminer, parce que les Triellois en ont assez.

**Monsieur le Maire**

Je vous remercie, on clôture la séance.